

Format des MEM

Université Laval et Université de Montréal

Date d'adoption	Novembre 2024
Date d'entrée en vigueur	Novembre 2024
Date de la modification	
Instance responsable	Comité de coordination MEM - Université Laval et Université de Montréal
Instance approbatrice	Comité de coordination MEM - Université Laval et Université de Montréal

Cette politique s'adresse aux personnes candidates au programme de doctorat de médecine qui effectueront les mini-entrevues multiples (MEM).

Le format des MEM correspond au mode utilisé en vue de la réalisation des MEM.

L'Université Laval et l'Université de Montréal effectuent les MEM en format présentiel.

Cependant, les personnes convoquées aux MEM à l'intérieur d'une des catégories de candidatures suivantes effectueront leurs MEM en format virtuel :

- Membres Premières nations et Inuit au Québec : format et modalités de l'Université McGill
- Canadiennes et Canadiens provenant d'une province ou d'un territoire autre que le Québec (Hors Québec) : format et modalités de l'Université de Sherbrooke
- Candidates et candidats de l'international avec permis d'études : format et modalités de l'Université de Sherbrooke
- Canadiennes et Canadiens admissibles dans le cadre de l'Entente intergouvernementale entre le Québec et le Nouveau-Brunswick : format et modalités de l'Université de Sherbrooke

Remise des MEM

Les personnes candidates qui répondent aux critères d'admissibilité en vue d'effectuer leur MEM à la date officielle de remise des MEM le feront sous le format déterminé par le Comité de coordination.

Responsabilité de la personne candidate

Chaque personne candidate doit respecter le format des MEM qui lui est attribué selon sa catégorie de candidatures. Aucune demande de modification du format MEM ne sera acceptée.